



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/2005/8
27 mai 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports

(Dix-huitième session, 15-16 septembre 2005,
point 5 b) de l'ordre du jour)

**Note d'information sur l'état d'avancement de la mise en place du réseau
de transport euroméditerranéen**

Communication de la Direction générale de l'énergie et des transports
de la Commission européenne

1. Les efforts visant à mieux relier les principaux réseaux d'infrastructures de transport de l'Union européenne (réseaux transeuropéens) à ceux de la région de la Méditerranée ont débuté au milieu des années 90 mais ne se sont réellement concrétisés qu'avec l'adoption d'un plan d'action en 2003, à Valence. Par la suite, la Commission a adopté une communication dans laquelle elle exposait son projet de création d'un réseau «EUROMED», ainsi que les grandes lignes de la planification relative à ce projet.

2. Les principaux projets ayant trait à l'infrastructure des transports mis en œuvre récemment sont:

- Le projet EUROMED Transports. Ce projet, doté d'un budget de 20 millions d'euros débloqués par le fonds du MEDA, a débuté au printemps 2003. Il concerne l'Algérie, l'Autorité palestinienne, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Ce projet vise premièrement à appuyer la réforme du secteur des transports dans les pays concernés, après évaluation de la situation des transports dans la région et, deuxièmement, à mettre en place et à soutenir un réseau régional d'infrastructures de transport. La réflexion en

cours sur l'extension du réseau contribue aux travaux du Groupe de haut niveau qui examine actuellement la question de la mise en relation du réseau TEN-T avec les infrastructures des pays voisins. Une étude-diagnostic de la situation du secteur des transports a été réalisée et présentée à la fin de 2004.

- Le projet SAFEMED sur la sûreté et la sécurité dans la région. Ce projet a été approuvé par la Commission et devrait débiter au printemps 2005. Il a pour but de donner suite, par le biais d'un programme d'aide, aux mesures de sécurité maritime prises dans l'Union européenne après les catastrophes de l'Erika et du Prestige. Il portera notamment sur les questions suivantes: le renforcement de la capacité des États du pavillon, le suivi des performances des sociétés de classification, la mise en place d'un système de gestion du trafic dans la région, la ratification des principales conventions sur la protection du milieu marin, la formation des gens de mer et des fonctionnaires des administrations maritimes, et la sécurité des navires et des installations portuaires. Le principal objectif du projet est de rapprocher la législation internationale appliquée par les pays partenaires de la législation en vigueur dans l'Union européenne.
- Le projet EUROMED GNSS. Ce projet, actuellement en cours, a pour but de promouvoir l'application d'EGNOS puis de GALILEO dans la région. Son programme de travail comprend des activités de formation et des projets de démonstration pour la mise au point de services et des applications dans les pays partenaires. Certaines des activités seront gérées par le nouveau bureau régional d'EUROMED créé au Caire.
- Le Programme régional de transport aérien (en cours d'élaboration). Ce projet est actuellement défini par les services de la Commission en coopération avec un groupe de travail réunissant les Directeurs généraux de l'aviation civile de la région; il fera partie du programme de voisinage 2004-2006 du MEDA. Au nombre des questions examinées dans le cadre de ce projet figurent l'harmonisation des normes techniques, le rapprochement des normes de sûreté et de sécurité et les questions liées à la coopération dans le domaine de la gestion de la circulation aérienne.

3. La Commission prévoit de présenter au cours de l'année 2005 une stratégie des transports à long terme pour la région qui se fondera sur le diagnostic obtenu dans le cadre du projet EUROMED Transports. Une première conférence ministérielle euro-méditerranéenne est prévue pour la fin de 2005. Les activités de coopération du projet EUROMED Transports relèvent du programme MEDA, que la Commission a proposé de remplacer dans les perspectives financières de l'UE pour la période 2007-2013 par un nouvel instrument financier, «l'instrument européen de voisinage et de partenariat».
